

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 1<sup>er</sup> DECEMBRE 2006

**DELIBERATION**

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le vendredi 1<sup>er</sup> décembre 2006 à 14h30 à l'I.A.V., à La Roche-Bernard, sous la Présidence de Monsieur Yvon MAHE.

**Étaient Présents :**

- M. Yves DANIEL, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- M. Charles MOREAU, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- M. Jean THOMAS, Conseiller Général du Morbihan
- M. Marcel HAMEL, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- M. Jean-Michel BOLLE, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Mme Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan

**Étaient excusés :**

- M. Gilbert MENARD, Conseiller Général d'Ille et Vilaine, ayant donné pouvoir à M. HAMEL
- M. Christian CANONNE, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- M. Joël LABBE, Conseiller Général du Morbihan
- M. Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan, ayant donné pouvoir à Mme ANNEE
- M. Michel GAUTIER, Conseiller Général d'Ille et Vilaine

**Assistaient également à la séance :**

- M. Michel ALLANIC, Directeur I.A.V.
- Mme Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V.

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

.../...

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 1<sup>er</sup> DECEMBRE 2006

### II – QUESTIONS BUDGETAIRES ET FINANCIERES

#### 2 – Suite du projet « Représentations sociales et sensibilité environnementale : La problématique de l'envasement dans l'estuaire de la Vilaine ».

Une étude sociologique réalisée en 2005 sous maîtrise d'ouvrage de l'IAV a été nécessaire pour comprendre et déverrouiller certains blocages survenus dans le processus de concertation engagé par le Comité d'Estuaire.

Cette étude menée par François Xavier Trivière, sociologue du RESO (Recherche et Etudes Sociologiques de l'Ouest), a apporté des éléments sur la compréhension des enjeux sociaux liés à la problématique de l'envasement, sur l'impact du phénomène sur les usages et les pratiques de l'estuaire ainsi que sur le mode de relation des habitants à ce territoire.

Trois points sensibles ressortent du diagnostic des acteurs du territoire. Tout d'abord, ceux-ci expriment une certaine amertume quant aux véritables raisons de l'implantation du barrage d'Arzal si proche de l'estuaire. Ce n'est pas tant l'utilité de l'ouvrage ou sa gestion qui sont mises en cause aujourd'hui mais les véritables motifs et conditions de sa réalisation à l'époque où les décisions politiques ont été prises. Cette interrogation renvoie à une autre source de tension dans l'estuaire : la relation du savant au politique et la coexistence voire l'affrontement des savoirs scientifiques (celui des institutionnels) et des savoirs locaux produits par les différents acteurs sociaux. Le sociologue précise à ce sujet que « *la controverse relève bien moins d'une compétition scientifique que de l'hétérogénéité des acteurs et de leur forme et niveaux de savoir.* ». Enfin, le sentiment partagé par nombre d'acteurs enquêtés est le constat d'une démaritimisation de l'estuaire actuel, tant du point de vue de sa richesse intrinsèque que de ses usages, qui renvoie le plus souvent à l'évocation d'un grand estuaire disparu « d'avant le barrage ».

Face à ces enjeux, il paraît aujourd'hui intéressant de poursuivre la démarche entreprise par l'étude de Trivière en travaillant sur l'histoire de l'estuaire, tant d'un point de vue social qu'environnemental en incluant les considérations politiques et administratives ayant conduit à la décision de construction du barrage d'Arzal. L'enjeu de mémoire qui en résulte ne consistant pas en la définition d'une vérité mais en un inventaire le plus exhaustif possible des éléments disponibles dans les archives et dans les mémoires des acteurs pour comprendre les prises de position et les décisions d'alors.

Pour cela, deux axes seront privilégiés : **faire réagir les habitants** de l'estuaire et **concrétiser** le matériel sociologique recueilli **en un projet éditorial**.

La réaction des habitants de l'estuaire sera sollicitée par le biais d'une mission de reconduction photographique en prenant pour base des clichés anciens datant d'avant la construction du barrage et repris aujourd'hui sous le même angle. Les clichés seront montés en une exposition itinérante dans

plusieurs mairies de l'estuaire puis dans le hall de l'IAV. Les réactions des habitants seront recueillies lors des expositions par un ethnosociologue, dont la mission consistera à reprendre le travail d'enquête entamé par Trivière et à y intégrer les réactions des habitants et les résultats de ses propres enquêtes, tant historiques, par les archives, que contemporaines par la rencontre d'acteurs. Le travail de mémoire à proprement parler se fera dans le cadre d'un groupe de travail éditorial, composé de membres du comité d'estuaire et d'autres personnes éventuellement. Les recherches seront présentées et débattues au Comité d'Estuaire au fur et à mesure de leur avancée. La trame du projet éditorial devra être finalisée en 2007 pour une parution de l'ouvrage courant 2008.

L'ensemble de ce projet de recherche a fait l'objet d'une proposition de projet de recherche présenté à la région Bretagne dans le cadre du dispositif ASOSC (Appropriation Social des Sciences). Le système d'appel à projet consiste à récompenser un travail ou une thématique engagée donc nécessite que ce travail soit entamé. L'intérêt du projet présenté ne sera éventuellement reconnu par la région que début 2007 c'est pourquoi il est proposé de commencer le travail dont sera déduit le montant de la participation régionale demandée.

La formalisation du partenariat entre l'IAV, l'ethnosociologue et le photographe professionnel se fera dans le cadre d'une convention de recherche tripartite.

#### Tableau financier

<b>Ethnosociologue</b>	<i>Enquête de terrain complémentaire + travail archives</i>	10 000 €
	<i>Préparation de l'exposition de reconduction photographique et dépouillement des réactions des habitants</i>	5 000 €
	<i>Animation du groupe éditorial</i>	12 000 €
	<b>Total mission</b>	<b>27 000 €</b>
<b>Photographe professionnel</b>	<i>Recherche de clichés anciens et reconduction de 50 d'entre eux</i>	7 500 €
	<i>Frais de déplacement et hébergements</i>	1 573 €
	<b>Total Mission</b>	<b>9 073 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- Confirme l'intérêt de la réalisation d'une telle mission de recherche dans les conditions proposées ;
- Autorise le Président à signer la convention de recherche à intervenir.

LE PRESIDENT  
  
 Y. MAHE

